



**BIENVENUE  
AU  
SERVICE D'APPUI À  
LA FORMATION  
INTERDISCIPLINAIRE  
ET À LA RÉUSSITE  
ÉTUDIANTE  
(SAFIRE)**



11 décembre 2024



**SÉANCE  
D'ACCUEIL**

**MINEURE EN ARTS  
ET SCIENCES**



# DÉROULEMENT DE LA PRÉSENTATION



1. Ambassadrice des Services à la vie étudiante

2. Le programme MAS

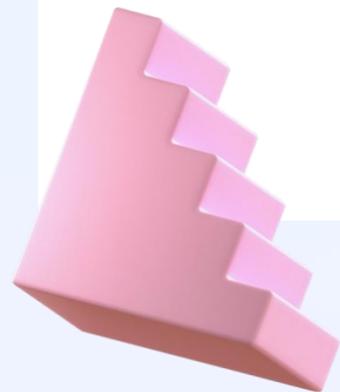
- Choix de cours
- Charge de travail
- Ressources d'appui
- Évaluations et normes de succès
- Dates à retenir

*\*Note: Partout où il est question d'informations réglementaires, le Règlement des études de premier cycle (RÉPC) a préséance sur toute information présentée ici par écrit ou verbalement. Les étudiants sont invités à prendre connaissance du Règlement sur le site du secrétariat général de l'Université : <https://secretariatgeneral.umontreal.ca/accueil>*

# PROGRAMME MINEURE EN ARTS ET SCIENCES

## Conditions d'admission

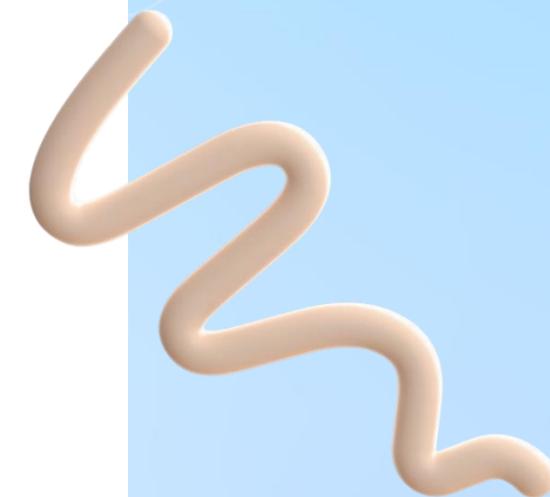
- Être détenteur d'un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent.
- Cote de rendement minimale de : 18,00
- Attester d'une connaissance de la langue française par:
  - l'épreuve uniforme de français du collégial;
  - [un test de français accepté par l'Université de Montréal.](#)



## **PROGRAMME MINEURE EN ARTS ET SCIENCES**

**Le programme permet :**

- **L'exploration de diverses disciplines d'études;**
- **L'amélioration du dossier universitaire (cote de rendement);**
- **L'inscription à des cours d'un programme visé (offert à la Faculté des arts et sciences) avant d'y avoir été admis;**
- **L'achèvement d'un programme d'études constitutif d'un baccalauréat par cumul de programme.**



## PROGRAMME MINEURE EN ARTS ET SCIENCES

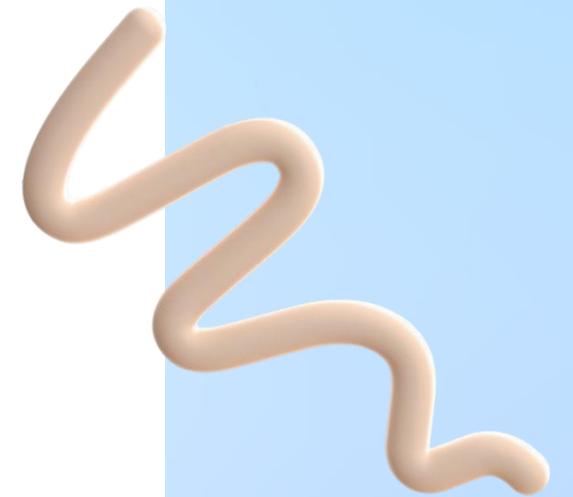
### Structure du programme:

- Composé de 30 crédits de cours au choix
  - 2 concentrations = 9 à 12 crédits de cours de même sigle pour chacune;
  - cours appartenant à la FAS (ou équivalents reconnus)

### Exemple:

	Concentration 1	Concentration 2	Autres cours
Automne	PSY (3 crédits) PSY (3 crédits)	MAT (3 crédits) MAT (3 crédits)	IFT (3 crédits)
Hiver	PSY (3 crédits) PSY (3 crédits)	MAT (3 crédits) MAT (3 crédits)	GEO (3 crédits)

*\*Inscription maximale à 6 crédits d'une même concentration par trimestre.*



# CHOIX DE COURS

## Scénarios

### 1-Exploration de diverses disciplines

1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre
CRI1950 Introduction à la criminologie	CRI1050G <u>Sociocriminologie 1</u>
<b>SVS1102 Analyse des politiques sociales</b>	CRI1151G Justice criminelle 1
PSE1208 Introduction à la psychoéducation	<b>SVS1443 Travail social et pauvreté</b>
PSY1975 Psychologie sociale	<b>SVS2101 Travail social et santé</b>
SOL1013 Sociologie générale	ESP1901 Espagnol 1 (niveau A1)

# CHOIX DE COURS

## Scénarios

### 2- Amélioration du dossier en vue d'une admission à un programme visé

Baccalauréat en criminologie

1 <sup>er</sup> trimestre		2 <sup>e</sup> trimestre	
CRI 1050*	<u>Sociocriminologie 1</u>	CRI 1730G*	Victimologie
CRI 1151G*	Justice criminelle 1	CRI 1100*	<u>Psychocriminologie</u>
PSY 1975*	Psychologie sociale	SOL 2103	Sociologie de la santé
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	SOL 1400	Économie et société
SOL 1013*	Sociologie générale	JES 1101	Jeunes et réalités sociales

\* : Cours transférables au baccalauréat en criminologie

# CHOIX DE COURS

## Scénarios

### 3- Préalables à compléter en vue de l'admission au programme visé

Baccalauréat en criminologie

1 <sup>er</sup> trimestre		2 <sup>e</sup> trimestre	
CRI 1050G*	<u>Sociocriminologie 1</u>	CRI 1730G*	Victimologie
CRI 1151G*	Justice criminelle 1	CRI 1100*	Psychocriminologie
PSY 1975*	Psychologie sociale	CRI 1511G*	Délinquance et facteurs criminogènes (HP)
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	JES 1101	Jeunes et réalités sociales
SOL 1013*	Sociologie générale	STT 1901	Stat. Pour sc. Sociales (HP)

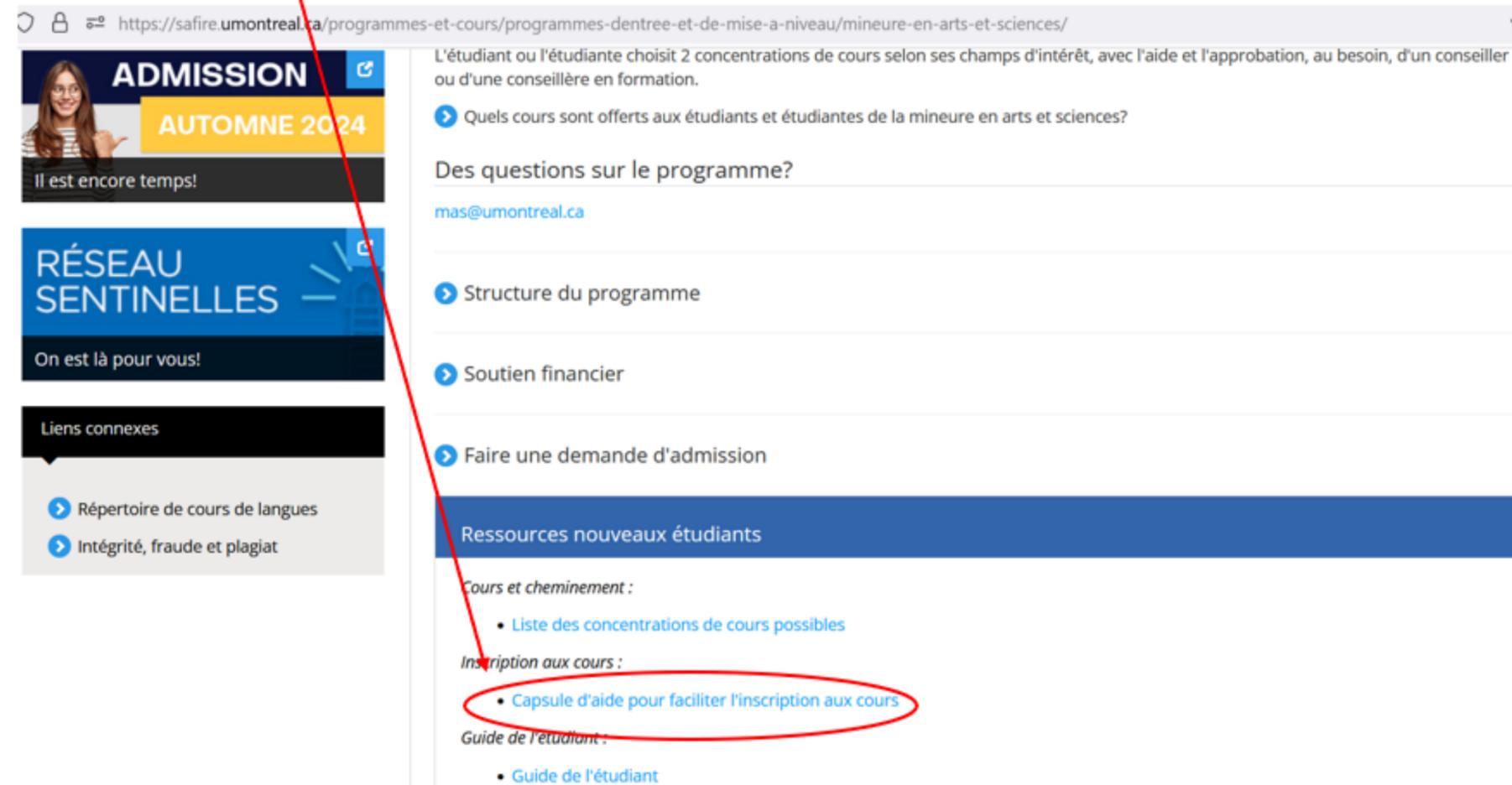
\* : Cours transférables au baccalauréat en criminologie

**Important** : Dans cet exemple, l'étudiant ou l'étudiante ne peut pas recevoir un diplôme pour la Mineure arts et sciences, car son cheminement ne comporte pas une deuxième concentration. Ainsi, la personne étudiante ne respecte pas la structure exigée par le programme.

# CHOIX DE COURS ET INSCRIPTION DANS SYNCHRO

1. Rendez-vous sur la page [Mineure en arts et sciences](#)

2. Cliquez ici:



https://safire.umontreal.ca/programmes-et-cours/programmes-dentree-et-de-mise-a-niveau/mineure-en-arts-et-sciences/

**ADMISSION**  
AUTOMNE 2024  
Il est encore temps!

**RÉSEAU SENTINELLES**  
On est là pour vous!

Liens connexes

- ↳ Répertoire de cours de langues
- ↳ Intégrité, fraude et plagiat

L'étudiant ou l'étudiante choisit 2 concentrations de cours selon ses champs d'intérêt, avec l'aide et l'approbation, au besoin, d'un conseiller ou d'une conseillère en formation.

- ↳ Quels cours sont offerts aux étudiants et étudiantes de la mineure en arts et sciences?

Des questions sur le programme?  
mas@umontreal.ca

- ↳ Structure du programme
- ↳ Soutien financier
- ↳ Faire une demande d'admission

Ressources nouveaux étudiants

Cours et cheminement :

- Liste des concentrations de cours possibles

Inscription aux cours :

- **Capsule d'aide pour faciliter l'inscription aux cours**

Guide de l'étudiant :

- Guide de l'étudiant

## CHARGE DE TRAVAIL

Un statut d'études à temps plein ou à temps partiel représente:

- Temps plein : minimum 12 crédits
  - Prêts et bourses (sauf exceptions)
  - Permis d'études (étudiants internationaux)
- Temps partiel : moins de 12 crédits



## CHARGE DE TRAVAIL

**La charge de travail hebdomadaire (cours de 3 crédits)  
représente:**

3 heures/semaine en classe (théorie);  
1 ou 2 heures de travaux pratiques (MAT – CHM – PHY);  
travail individuel (6 heures);  
chaque cours : 9 heures / sem. en moyenne.

Donc, par exemple:

4 cours : 36 heures/semaine;

5 cours : 45 heures/semaine.



# ÉVALUATION ET NORMES DE SUCCÈS

POURCENTAGE	NOTATION LITTÉRALE	NOTATION NUMÉRIQUE	COMMENTAIRE
90 - 100	A+	4,3	Excellent
85 - 89	A	4,0	
80 - 84	A-	3,7	
77 - 79	B+	3,3	Très bon
73 - 76	B	3,0	
70 - 72	B-	2,7	
65 - 69	C+	2,3	Bon
60 - 64	C	2,0 <sup>(a)</sup>	
57 - 59	C-	1,7	
54 - 56	D+	1,3	Passable
50 - 53	D	1,0 <sup>(b)</sup>	
35 - 49	E	0,5	Échec
0 - 34	F	0,0	
	F*	0,0	Échec par absence

(a) Note de passage dans un programme.

(b) Note de passage dans un cours.



# ÉVALUATION ET NORMES DE SUCCÈS

## Cote de rendement collégiale (CRC)

L'admission à certains programmes requiert une cote de rendement minimale (seuil). Par exemple, tous les candidats ayant une CRC de 22,0 sont admis au baccalauréat en physique.

Admission  
Faculté des arts et des sciences

# Baccalauréat en physique

1<sup>er</sup> cycle 1-200-1-0



Cote de rendement collégiale (cote R) minimale : 22

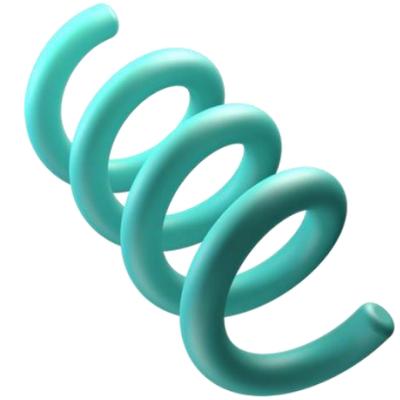
D'autres programmes qu'on qualifie de « contingenté » comportent un nombre limité de places et le site des admissions indique la CRC du dernier candidat admis (ex. : baccalauréat en neurosciences)

NUMÉRO	1-530-1-0
CYCLE	1 <sup>er</sup> cycle
TYPE	Baccalauréat ès sciences
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans

### COTE DE RENDEMENT COLLÉGIALE (COTE R)



# ÉVALUATION ET NORMES DE SUCCÈS



## Cote de rendement universitaire (CRU)

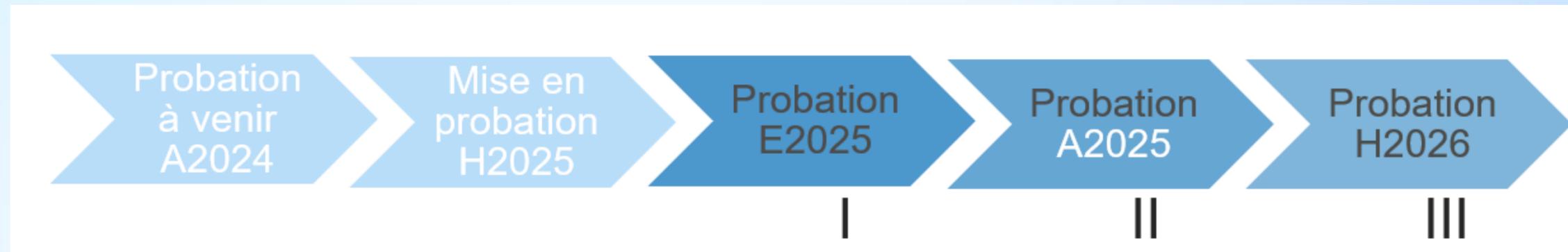
- La CRU est un indice de positionnement d'un étudiant par rapport à ses pairs.
- La CRU permet au service de l'admission d'évaluer l'admissibilité à un programme contingenté.
- L'étudiant ayant suivi des cours au CÉGEP a une cote de rendement collégiale (CRC) utilisée par le service de l'admission.
- Tout cours suivi à l'UdeM contribue à raison de 2% par crédit à la CRU éliminant graduellement le prorata de la cote de rendement collégiale le cas échéant.

# ÉVALUATION ET NORMES DE SUCCÈS

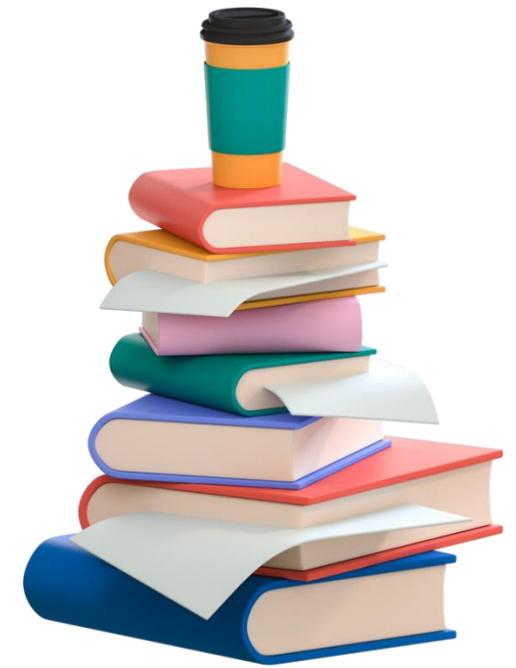
## Poursuite des études au programme sous probation

Durée : trois trimestres consécutifs

Moyenne cumulative : **< 2,0 (1,949)** au trimestre d'automne 2024



# **ÉVALUATION ET NORMES DE SUCCÈS POURSUITE DES ÉTUDES AU PROGRAMME**



**À partir de 12 crédits**

**Moyenne cumulative :  $\geq 2,0$  (1,950)\***

**Pour poursuivre vos études au programme, vous devez maintenir une moyenne cumulative d'au moins (1,650)\***

**Si votre moyenne cumulative  $< 2,0$  (1,949) la poursuite de vos études se déroulera sous probation.**

**Une fois mis sous probation, vous devrez améliorer votre moyenne pour la faire passer au-dessus de 1,949 avant la fin de la première année (durée maximum : 3 trimestres).**

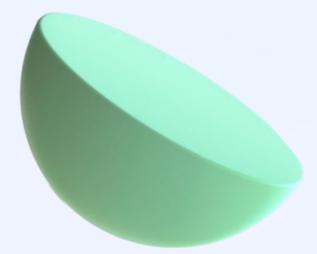
**Si vous n'y parvenez pas, vous serez exclu.**

**Attention: un étudiant ne peut être mis en probation plus d'une fois à un même programme.**

**\* Aux fins de l'application du Règlement des études de premier cycle, le système Synchro arrondit la moyenne cumulative à la première décimale**

# RESSOURCES D'APPUI

- **SERVICES À LA VIE ÉTUDIANTE**
  - **Aide financière et bourses**
  - **Soutien à l'apprentissage**
  - **Services de santé et de soutien psychologique**
  - **Information scolaire et professionnelle et orientation**
  - **Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)**
- **Communauté étudiante internationale**
  - **UdeM international**
  - **Soutien à la communauté étudiante internationale**
- **Soutien en français**
  - **UdeM français**
  - **Formations d'appoint en français**



## Règles à respecter lors des examens

- Retard toléré : maximum d'une heure. Aucun temps supplémentaire n'est accordé.
- Lorsque vous prenez possession de l'examen, aucun avis d'absence n'est ensuite recevable.
- Aucune sortie de salle n'est autorisée durant la première heure d'examen.

**\*\*\*Attention\*\*\***

Le jour et l'heure de l'examen peuvent différer de celles des séances de cours.



# Absence à un examen intra



## 1. Absence avec pièce justificative

1. Remplir le **formulaire d'Avis d'absence à une évaluation** (CHE\_Absence\_Évaluation\_V02) dans [Synchro](#).
2. **Une pièce justificative** (ex. billet médical) doit accompagner le formulaire.
3. Le tout doit être complété et soumis au plus tard **dans les 7 jours suivant l'examen**.

## 2. Absence en remplissant une déclaration sur l'honneur

Une seule fois par trimestre, il est possible de faire une déclaration sur l'honneur pour une absence de courte durée seulement (maximum 3 jours consécutifs), sans obligation de soumettre un document justificatif. Toutefois, vous devez avoir une raison valable (ex. maladie) de vous absenter.

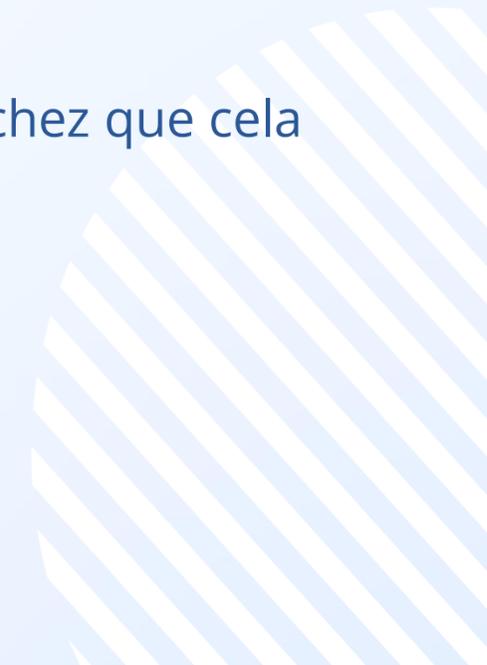
1. Remplir le **formulaire d'Avis d'absence à une évaluation** (CHE\_Absence\_Évaluation\_V02) dans [Synchro](#).
2. Le tout doit être complété et soumis au plus tard **dans les 7 jours suivant l'examen**.

## Qu'arrive-t-il ensuite?

Un examen de reprise est proposé ou, le cas échéant, la note de l'examen intra est reportée sur l'examen final. Sachez que cela implique un examen final qui pourrait ainsi valoir 100% de la notation du cours concerné.

 Pour savoir comment remplir un formulaire, nous vous invitons à visionner cette capsule d'aide:

<https://udemontreal.sharepoint.com/sites/REGIS/Documents/Aide-Centre-Etudiant/remplir-un-formulaire.mp4>



# Absence à un examen final



## 1. Absence avec pièce justificative

1. Remplir le **formulaire d'Avis d'absence à une évaluation** (CHE\_Absence\_Évaluation\_V02) dans [Synchro](#).
2. **Une pièce justificative** (ex. billet médical) doit accompagner le formulaire.
3. Le tout doit être complété et soumis au plus tard **dans les 7 jours suivant l'examen**.

## 2. Absence en remplissant une déclaration sur l'honneur

Une seule fois par trimestre, il est possible de faire une déclaration sur l'honneur pour une absence de courte durée seulement (maximum 3 jours consécutifs), sans obligation de soumettre un document justificatif. Toutefois, vous devez avoir une raison valable (ex. maladie) de vous absenter.

1. Remplir le **formulaire d'Avis d'absence à une évaluation** (CHE\_Absence\_Évaluation\_V02) dans [Synchro](#).
2. Le tout doit être complété et soumis au plus tard **dans les 7 jours suivant l'examen**.

## 3. J'ai un conflit d'horaire, que faire?

- a) J'ai un conflit d'horaire entre 2 examens: Il est possible de faire une demande d'examen différé pour l'un des deux examens, en remplissant le [Formulaire d'avis d'absence à un examen](#).
- b) J'ai un conflit d'horaire entre un cours et un examen: Dans ce cas-ci, la présence à une évaluation doit toujours être priorisée.

## Qu'arrive-t-il ensuite?

Si votre avis d'absence est accepté, un examen différé sera accordé. Ceci implique que l'examen est remis au trimestre suivant. Un examen différé ne peut être remis encore une fois. Dans le cas d'une absence justifiée, alors un abandon s'applique.



Pour savoir comment remplir un formulaire, nous vous invitons à visionner cette capsule d'aide:  
<https://udemontreal.sharepoint.com/sites/REGIS/Documents/Aide-Centre-Etudiant/remplir-un-formulaire.mp4>



# Attention !

**Une absence à une évaluation est une mesure exceptionnelle ; en cas d'absences répétées, une demande d'absence pourrait être refusée, même si elle est justifiée.**

Les statistiques démontrent que les absences lors des évaluations planifiées compromettent souvent les chances de réussite. En effet, il y a plus d'échecs et plus d'absences qui mènent à un échec à l'occasion des examens différés que lors des séances régulières.





# Date limite pour modification ou annulation de choix de cours – Hiver 2025



**Date limite : Jeudi 23 janvier 2025** (majorité des cours)

Avant cette date :

- Il est possible d'annuler un cours.
- Le cours est retiré du dossier.
- Aucun frais de scolarité n'est à acquitter.

Après cette date :

- Il n'est plus possible d'annuler le cours ou changer de section.
- Les frais de scolarité doivent être acquittés.

## Date limite pour l'abandon (avec frais) d'un cours – Hiver 2025



**Date limite : Vendredi 14 mars 2025** (majorité des cours)

Après cette date :

- Il n'est plus possible d'abandonner un cours.
- Un cours mis en abandon apparaît au relevé de notes avec la mention ABA comme résultat.
- Les frais de scolarité doivent être acquittés.
- Le maximum autorisé est de 2 abandons par cours, vous ne pourrez plus abandonner au-delà de ce nombre.

# Dates à retenir – Hiver 2025

## Vérification des dates limites :

Études

[Rechercher programmes d'études](#) [Dates limites](#) [URL](#) [Légende de l'horaire](#)

[Votre horaire cours](#)

[Inier](#)

[Spécialisation](#)

Votre historique cour. ▾ >>>

Votre horaire de la semaine (dimanche au samedi)			
		Cours	Horaire
		ANT 1902-A TH (3000)	Lu 16:00 - 18:59 B-0325 Pav. 3200 J.-Brillant
		FRA 1903-A TH (2762)	Je 16:00 - 18:59 B-4260 Pav. 3200 J.-Brillant
		IFT 1901-A PRA (1354)	Lu 10:30 - 12:29 S-118 Pav. Roger-Gaudry

horaire hebdo. ▶

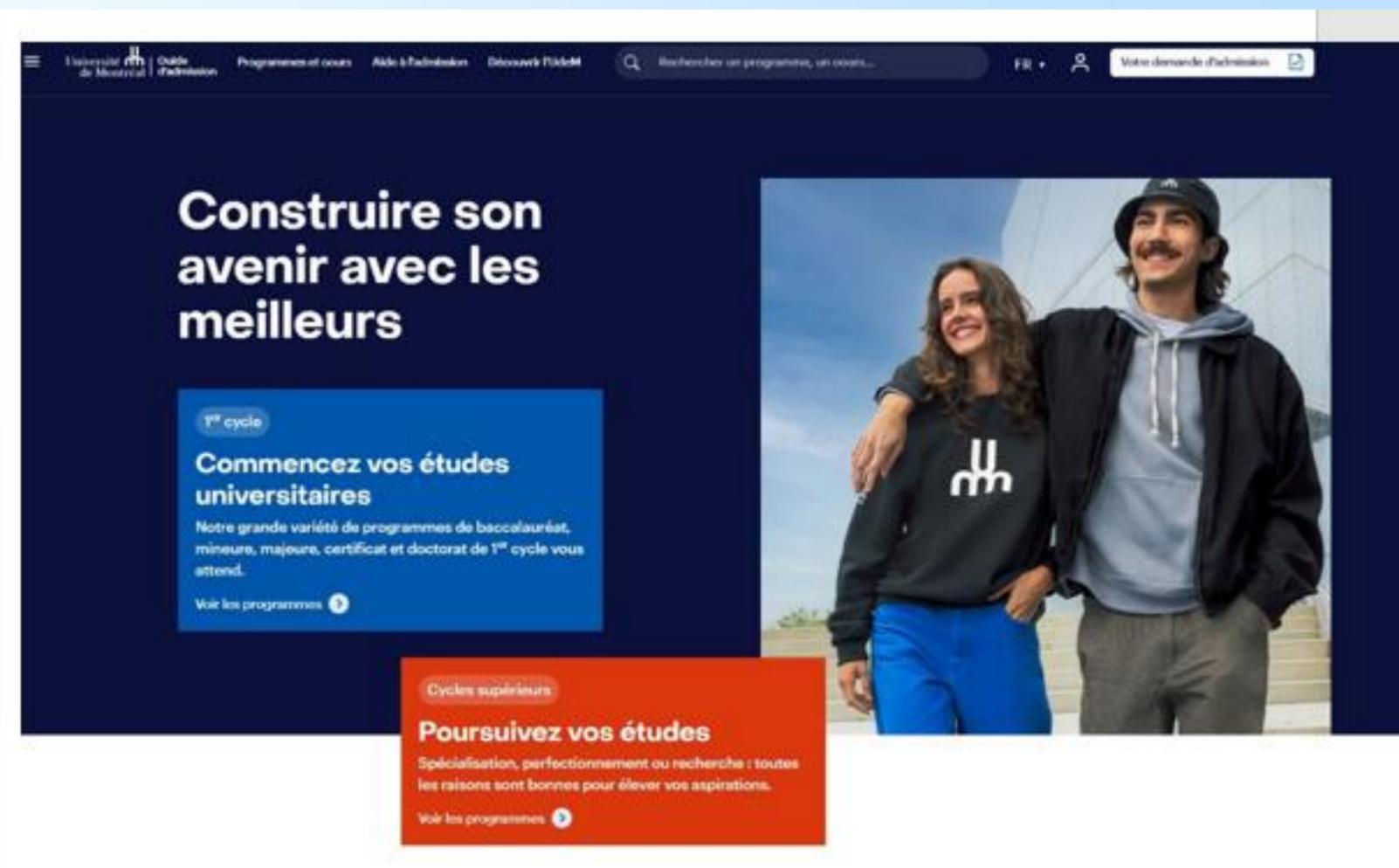
Finances



## DATES À RETENIR

**Nouvelle demande d'admission**  
Pour une admission au trimestre :

d'automne : 1<sup>er</sup> février  
d'hiver : 1<sup>er</sup> novembre



# Des questions: communiquez avec le SAFIRE

Technicien(ne)s en gestion des dossiers étudiants :

[mas@umontreal.ca](mailto:mas@umontreal.ca)

Des **conseillers en gestion des études** sont présents pour vous aiguiller dans votre cheminement, soumettre des demandes par formulaire ou répondre à vos questions sur les programmes et les choix de cours.

- Sébastien Galarneau
- Phania Lafleur

Une **conseillère principale à la réussite étudiante**, Audrey Cavanagh est présente pour vous soutenir si vous rencontrez des problématiques quant à la réussite de vos études ou si vous vivez des difficultés scolaires dans un ou plusieurs de vos cours.

Pour toute autre information pour communiquer avec notre équipe, nous vous invitons à visiter la page Web « nous joindre » du SAFIRE : <https://safire.umontreal.ca/le-safire/nous-joindre/>

**Bon succès dans vos études!**

